

Séance du 13 novembre 2008

N°2008.11.A.5.

OBJET : REGIE COMMUNAUTAIRE DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS – OUTIL DE SUIVI DE FLOTTE

Le treize novembre deux mille huit à seize heures et trente minutes, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville de Monts sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

Etaient présents :

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune d'Esvres-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazou : M. Bernard REVECHE
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Saint-Branches : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT
- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE

Absent excusé :

- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2008 portant délégation au bureau du pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ou en la forme négociée ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :

- **De retenir** l'offre de *SETIPP DEVELOPPEMENT SuiviDeFlotte.net* sis 178, Avenue Maginot à Tours pour la fourniture de trois packs GPS BOM pour un montant de 3 330 € HT ;
- **D'autoriser** M. le Président à signer le devis correspondant ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer avec *SETIPP DEVELOPPEMENT SuiviDeFlotte.net* un contrat d'abonnement selon l'offre SDBox NavPro pour un montant mensuel par véhicule de 60 € HT sur une durée d'engagement minimum de 36 mois.

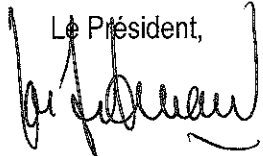
Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :
28 NOV. 2008

Publié ou notifié le :
- 2 DEC. 2008

Pour extrait conforme



Le Président,

Jacques DURAND